

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



EMMA
Eaux Marensin
Marenne - Adour

DOSSIER PREPARATOIRE AU

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2025



Sommaire

1/ CONTEXTE	4
2/ EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES EXECUTION BUDGETAIRE 2020 – 2024	8
3/ ETAT DE LA DETTE	15
4/ RESSOURCES HUMAINES	17
5/ ETUDES FINANCIERES PROSPECTIVES	21
6/ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025	26
 ANNEXES	
Programme travaux 2025.....	29



INTRODUCTION

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation.

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3500 habitants, des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre,
- les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice. De plus, pour les communes de plus de 10000 habitants et les EPCI de plus de 10000 habitants comprenant au moins une commune de 3500habitants, le rapport de présentation du DOB comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le présent rapport a pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion en vue de présenter les futurs budgets.



1/ CONTEXTE

I - CONTEXTE GÉNÉRAL

À l'instar de l'exercice précédent, cette préparation budgétaire 2025 s'inscrit dans un environnement complexe et instable.

Un contexte économique fragile marqué par la dégradation des comptes publics. Les projections macroéconomiques intermédiaires publiées par la Banque de France, comme les hypothèses utilisées par le Gouvernement pour construire son projet de budget, confirment le recul de l'inflation.

Elle s'établirait entre +2,1% et +2,3% en moyenne annuelle sur 2024 pour reculer à nouveau en 2025 (entre +1,5% et +1,8%), en raison notamment de la baisse des prix de l'électricité, puis se stabiliser sur un rythme modéré à compter de 2026.

Ce contexte de baisse de l'inflation devrait soutenir une croissance évaluée à +1,1% (comme sur l'année écoulée). Les aléas notamment géopolitiques autour de ce scénario et leurs éventuels impacts sur le prix des matières premières et sur les échanges commerciaux restent sensibles mêmes si globalement anticipés.

La loi de finances pour 2025 est en revanche soumise à de nombreux aléas. Passé le constat commun d'une trajectoire très défavorable des finances publiques et du nécessaire besoin de redressement des comptes, tout est sujet à discussion. La méthode à suivre, autrement dit le juste équilibre à trouver entre diminution des dépenses publiques et hausse des recettes et prélèvements, les secteurs sur lesquels faire peser ces efforts ainsi que le niveau de participation attendue des différents contributeurs publics, n'ont pas permis le consensus. Les mesures initialement projetées envisagent une contribution des collectivités locales évaluée à 2 milliards soit un effort bien inférieur au premier projet de loi du gouvernement Barnier qui prévoyait un effort entre 5 et 6,5 milliards d'euros.

La qualité juridique de syndicat mixte intercommunal du syndicat EMMA, comme la nature de ses recettes de fonctionnement, quasi-exclusivement issues des redevances eau et assainissement aux abonnés du service lui permettent de s'affranchir de ces mesures.

En revanche le syndicat sera contributeur au redressement de la caisse de retraite des fonctionnaires, mais aussi depuis les 1970 par la compensation démographique, au redressement d'autres régimes déficitaires. Au total plus de 100 milliards d'euros ont été ponctionnés ce qui l'a privée de constituer un fonds de réserve.

Par décret du 30 janvier 2025 le gouvernement a officialisé la hausse de 12 points des cotisations employeurs à la CNRACL dont 3% dès cette année.



II – L’EAU UN ENJEU MAJEUR

Lors de sa déclaration de politique générale, le 1er octobre à l’Assemblée nationale, le Premier ministre Michel BARNIER a tenu à annoncer « Soixante ans après la première grande loi sur l’eau (1964), le moment [...] venu de consacrer aux enjeux stratégiques liés à l’eau une grande conférence nationale ». Qu’elle soit reliée aux sécheresses ou aux inondations à répétition, associée aux conflits d’usages d’une ressource limitée, étudiée sous l’angle environnemental et sanitaire de la pollution des nappes ou encore à la question de son prix, la question de la gestion de l’eau en France s’est progressivement imposée en France comme un enjeu majeur. Ce n’est pas le changement de gouvernement qui va provoquer un retournement de vision de cet enjeu de l’eau.

Les récents débats sur la présence des CVM et PFAS dans l’eau, les événements préoccupants quant à la sécurité et à la qualité des eaux minérales commercialisées nous obligent à plus de transparence, de pédagogie et d’engagement vers une qualité de l’eau irréprochable.

Pour cela le syndicat s’est engagé sur la qualité de l’eau avec le traitement sur des filtres à charbon sur plusieurs de ses ressources garantissant ainsi sa qualité. Mais le syndicat s’est également engagé sur la protection de ses ressources avec le plan d’action territorial (PAT) d’Orist, mais aussi sur la mise en conformité de ses forages et autorisations administratives sur le secteur Marensin.

L’engagement du syndicat dans sa démarche PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l’eau) contribue également, grâce à une approche globale, à viser et garantir en permanence la sécurité sanitaire de l’eau. C’est ainsi que nous avons traité le problème des CVM par une modélisation de notre réseau qui nous a permis de réaliser des travaux de renouvellement de nos canalisations en PVC posée avant 1980. De nouvelles analyses sur les CVM mais aussi sur les PFAS au niveau de nos ressources en eau seront effectuées cette année pour garantir la qualité de l’eau que nous distribuons.

L’année 2025 est l’année du lancement du 12ème programme d’intervention de l’Agence de l’Eau Adour Garonne. Sa finalité est de contribuer à l’atteinte du bon état des eaux au titre de la directive cadre européenne et d’accélérer l’adaptation au changement climatique. Les principaux objectifs se déclinent :

- Accompagner les politiques de l’eau dans les territoires,
- Assurer les équilibres quantitatifs en mobilisant la sobriété et un mix de solutions,
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité,
- Protéger la qualité de l’eau.

La période 2025 – 2030 est primordiale dans la mise en œuvre des actions permettant de s’adapter au réchauffement de +4°C en France à horizon 2100. La maquette financière du 12 ème programme de l’Agence est dimensionné pour répondre à cet enjeu avec l’augmentation des dotations de +72 M€/an en moyenne sur les 6 ans du programme soit + 27% par rapport au 11 ème programme. Au total, c’est une proportion de 73% du programme qui est destiné à des actions contribuant à l’adaptation au changement climatique contre 60% au 11ème programme.

Un seuil d’éligibilité aux aides de l’agence lié au prix de l’eau réhaussé à 2€/m³ TTC pour l’eau et l’assainissement, avec toutefois la possibilité de prendre en compte des situations transitoires.

Ce critère pose un problème pour le service de l’eau dont le montant de la redevance 1,97 € TTC est inférieure à 2€ TTC.

Les recettes de ce programme seront assurées par les redevances issues de la loi de finances 2024.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



acte de réforme adoptée

LA RÉFORME DES REDEVANCES APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2025

Les principales modifications s'appliquant au 1er janvier 2025 sont :

- La suppression des redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte, remplacées par une redevance de consommation d'eau potable désormais due par chaque usager final du service d'eau potable sans distinction entre consommation domestique et consommation industrielle. Elle est assise sur les m3 d'eau potable consommés auxquels est appliqué un taux non modulé défini par chaque instance de bassin.
- La création de deux nouvelles redevances dites de performance dues par les collectivités gestionnaires des services d'eau potable et d'assainissement. Ces deux taxes sont modulées en fonction de coefficients spécifiques calculés par les Agences de l'eau, en vue de diminuer les fuites d'eau et d'améliorer les rendements épuratoires des systèmes d'assainissement. Concernant la redevance de performance eau potable, celle-ci est calculée en appliquant aux m3 d'eau facturés AEP, le taux voté par chaque instance de bassin, ajusté par un coefficient de modulation, fonction de la qualité du rendement du réseau, du niveau de sa connaissance et de sa gestion patrimoniale. Elle est répercutée sur la facture de l'abonné sous la forme d'une contre-valeur.
- Ces différentes redevances (consommation d'eau potable, performance et prélèvement sur la ressource en eau) seront regroupées sur la facture sous la rubrique « organismes publics ».

Les objectifs affichés de cette réforme, outre le fait de produire des recettes additionnelles au bénéfice des agences de l'eau, sont de renforcer les principes pollueur/payeur et préleveur/payeur, de simplifier et de rendre plus lisible le système de taxation et de valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse.

2. LES ENJEUX POUR LE SYNDICAT

Maitrise de ses dépenses de fonctionnement

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est une des clés pour garder une bonne situation financière et continuer à pouvoir investir. L'inflation estimée autour de 1,6% en 2025 est en net repli par rapport à 2023 mais la prévision reste fragile avec le contexte géopolitique actuel et la guerre commerciale engagée par les Etats Unis.

La hausse des prix et surtout de l'énergie a fortement impacté les services de l'eau et de l'assainissement en 2023 avec un montant supplémentaire sur l'énergie de 967 000 €.

Les mesures de sobriété du syndicat avec l'optimisation de l'aération sur les STEP ont permis de contenir cette augmentation, la négociation du coût de l'énergie par le groupement régional suivi par le Sydec a également permis d'avoir des tarifs à la baisse en 2024.

Cette tendance à la baisse des tarifs se confirme pour 2025 avec une baisse de l'ordre de 20% pour certains tarifs.

Pour diminuer les coûts le syndicat continuera son programme d'investissement avec la réhabilitation des réseaux pour supprimer les eaux parasites et l'optimisation des traitements. L'étude en cours concernant les solutions d'autoconsommation électrique avec la pose de panneaux photovoltaïques au niveau de ses installations de traitement va entraîner des travaux qui permettront également de réduire les charges de consommation électrique du syndicat.

La maîtrise des charges de personnel est également un enjeu, l'effectif du syndicat est stable, nous serons toutefois impactés par les décisions nationales notamment celle concernant l'augmentation de la cotisation employeur à la CNRACL et l'augmentation des assurances.

Un territoire attractif - démographie dynamique

Le syndicat se trouve sur un territoire attractif nous enregistrons depuis plusieurs années une hausse continue du nombre d'abonnés.

2024 a été marquée par l'intégration de la **commune de Tosse** au sein du syndicat. Le syndicat compte en début d'année 2025 : 34 952 abonnés.

Comparaison m³ production

	Maremne Adour	Marensin	Progression
2019	3 425 498 m ³	1 885 945 m ³	+ 5,5%
2020	3 615 657 m ³	1 971 725 m ³	+ 1,66%
2021	3 547 406 m ³	1 939 442 m ³	-1,8%
2022	3 583 126 m ³	1 992 673 m ³	+ 1,62 %
2023	3 583 948 m ³	1 952 520 m ³	-0.7%
2024	3 553 230 m ³	1 947 776 m ³	-0,6%

Le volume produit en 2024 est très légèrement inférieur à 2023 et s'explique essentiellement par des conditions météorologiques défavorables en été Juillet/septembre.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre abonnés	30 007	30 160	30 906	31 632 (+ 2,4 %)	32 309 (+2,1%)	34 952

L'attractivité du territoire se traduit par une augmentation de la consommation d'eau que nous retrouvons en période hors estivale. La production de l'eau sur notre syndicat est une fragilité, notamment sur le secteur Maremne Adour, c'est donc un élément important à prendre en compte dans nos programmes d'investissement.

Nous devons rechercher et mobiliser des ressources en eau supplémentaires.

Le Département, a lancé une étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Sud-Ouest littoral landais, les conclusions qui étaient attendues pour 2024 ne seront connues qu'à compter du 2^{ème} semestre 2025.



Tout en s'adaptant à la conjoncture économique, le Syndicat devra porter des dépenses de fonctionnement et des investissements essentiels pour le territoire afin de :

• **Disposer d'une eau potable de qualité et en quantité** : cela passe par la poursuite de la sécurisation du territoire avec :

- Recherche et mobilisation de ressource en eau supplémentaire (Forages)
- Renouvellement et entretien du patrimoine (réseau, ouvrages)
- Réalisation d'un schéma directeur sur l'ensemble du territoire et poursuite de la mise en place du PGSSE (programme de gestion de sécurité sanitaire de l'eau)
- La mise en œuvre du plan d'action territorial (PAT) sur le champ captant d'Orist
- Le traitement des problématiques CVM et COT, pour les CVM valider les résultats suite aux travaux de renouvellement de canalisation réalisés

• **Disposer de systèmes d'assainissement performants protégeant les milieux et permettant le développement des communes** cela passe par des investissements :

- Renouvellement et entretien du patrimoine (postes relèvement, réseau de collecte, step)
- Réhabilitation extension capacité des STEP non conformes (Orx et St Jean de Marsacq)
- Le suivi du traitement et de la collecte des eaux usées

2/ EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES EXECUTION BUDGETAIRE 2020 – 2024

Attention dans l'interprétation d'évolution des charges et des recettes pour l'exercice 2024 car cet exercice prend en compte l'intégration de la commune de Tosse.

SERVICE EAU Évolution des dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement hors intérêts sont en diminution réelle de 3% avec une évolution de -242 000 € pour l'énergie et une augmentation des charges de personnel de 2,4% soit 129 000 € (valorisation 1,5% point d'indice en année pleine, plus 5 points, plus mise en place CIA)



	2020	2021	2023	2024
Charges à caractère général (011)	2 355	2 148	2 686	3 224
Evolution réelle	8,8%	-10,2%	18,7%	-1,4%
604-Achats d'études, prestations de services	142	221	143	201
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	423	254	446	639
Evolution réelle	19,4%	-41,0%	66,9%	-28,9%
6062-Produits de traitement	194	146	163	186
Evolution réelle	24,9%	-25,9%	6,2%	-0,6%
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	107	131	168	234
6064-Fournitures administratives	15	16	14	10
6066-Carburants	47	57	75	72
6068-Autres matières et fournitures	53	69	67	39
611-Contrats de prestations de services	107	78	112	169
Evolution réelle	-20,2%	-28,2%	36,3%	24,7%
6135-Locations mobilières	84	125	110	85
61521-Bâtiments publics	0	0	0	68
61523-Réseaux	191	156	360	403
61528-Autres (interventions sur stations)	80	36	16	20
Evolution réelle	0,0%	-55,9%	-57,6%	-75,3%
61551-Matériel roulant	28	32	32	53
61558-Autres biens mobiliers	35	35	43	57
Evolution réelle	0,0%	-1,5%	14,1%	-10,2%
6156-Maintenance	149	155	166	197
6161+6168-Assurances	34	44	54	69
617-Etudes et recherches	72	10	37	18
618-Divers (formations)	26	23	48	27
6261-Frais d'affranchissement	41	42	48	49
6262-Frais de télécommunications	34	32	39	44
6288-Analyses d'eau	87	84	92	74
6371-Redevance versée aux agences de l'eau	318	288	317	320
Evolution réelle	13,0%	-10,6%	4,4%	-12,4%
Solde charges à caractère général	85	113	136	190
Evolution réelle	-87,9%	30,3%	14,8%	25,8%
Charges de personnel (012)	2 510	2 657	2 734	3 016
Evolution réelle	2,1%	4,2%	-2,3%	2,4%
Eau	1 364	1 474	1 474	1 619
Assainissement Collectif	1 093	1 144	1 170	1 350
SPANC	53	39	90	47
Autres charges de gestion courante (65)	236	289	320	227
653-Elus	0	0	46	44
654-Créances éteintes et non valeurs	0	0	60	40
Solde autres charges de gestion courante	236	289	213	143
Atténuations de produits (014)	1 536	1 845	1 693	1 655
701249 - Redevance pollution agence de l'eau	1 025	1 185	1 132	1 067
706129 - Redevance modernisation réseau agence de l'eau	511	660	561	588



Charges fct courant	6 636	6 940	7 433	8 179	8 122
Charges exceptionnelles larges (yc fin. hs int.)	76	11	16	129	100
Evolution réelle	55,3%	-85,2%	33,4%	660,8%	-23,6%
Frais financiers divers (hs int.)	52	0	1	7	2
Charges exceptionnelles	24	11	15	36	54
Provisions	0	0	0	86	45
Total charges fct hs intérêts	6 712	6 951	7 449	8 308	8 223
Evolution réelle	10,8%	1,9%	1,8%	6,4%	-3,0%

	2020	2021
Charges à caractère général (011)	2 355	2 148
Evolution réelle	8,8%	-10,2%
604-Achats d'études, prestations de services	142	221
Evolution réelle	-21,6%	52,9%
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	423	254
Evolution réelle	19,4%	-41,0%
6062-Produits de traitement	194	146
Evolution réelle	24,9%	-25,9%
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	107	131
Evolution réelle	10,7%	21,1%
6064-Fournitures administratives	15	16
Evolution réelle	0,0%	4,7%
6066-Carburants	47	57
Evolution réelle	0,0%	19,0%
6068-Autres matières et fournitures	53	69
Evolution réelle	-39,9%	28,2%
611-Contrats de prestations de services	107	78
Evolution réelle	-20,2%	-28,2%
6135-Locations mobilières	84	125
Evolution réelle	16,3%	46,5%
61521-Bâtiments publics	0	0
Evolution réelle	0,0%	0,0%
61523-Réseaux	191	156
Evolution réelle	0,0%	-19,9%
61528-Autres (interventions sur stations)	80	36
Evolution réelle	0,0%	-55,9%
61551-Matériel roulant	28	32
Evolution réelle	0,0%	12,7%
61558-Autres biens mobiliers	35	35
Evolution réelle	0,0%	-1,5%
6156-Maintenance	149	155
Evolution réelle	0,0%	2,0%
6161+6168-Assurances	34	44
Evolution réelle	0,0%	27,8%



617-Etudes et recherches	72	10
Evolution réelle	0,0%	-86,8%
618-Divers (formations)	26	23
Evolution réelle	0,0%	-11,7%
6261-Frais d'affranchissement	41	42
Evolution réelle	0,0%	-0,1%
6262-Frais de télécommunications	34	32
Evolution réelle	0,0%	-7,0%
6288-Analyses d'eau	87	84
Evolution réelle	-8,3%	-4,8%
6371-Redevance versée aux agences de l'eau	318	288
Evolution réelle	13,0%	-10,6%
Solde charges à caractère général	85	113
Evolution réelle	-87,9%	30,3%
Charges de personnel (012)	2 510	2 657
Evolution réelle	2,1%	4,2%
Eau	1 364	1 474
Evolution réelle	0,0%	6,3%
Assainissement Collectif	1 093	1 144
Evolution réelle	0,0%	3,1%
SPANC	53	39
Evolution réelle	0,0%	-27,5%
Autres charges de gestion courante (65)	236	289
Evolution réelle	113,8%	20,9%
653-Elus	0	0
Evolution réelle	0,0%	0,0%
654-Créances éteintes et non valeurs	0	0
Evolution réelle	0,0%	0,0%
Solde autres charges de gestion courante	236	289
Evolution réelle	113,8%	20,9%
Atténuations de produits (014)	1 536	1 845
Evolution réelle	20,6%	18,3%
701249 - Redevance pollution agence de l'eau	1 025	1 185
Evolution réelle	23,0%	13,8%
706129 - Redevance modernisation réseau agence de l'eau	511	660
Evolution réelle	16,1%	27,2%
701269 - Redevance consommation d'eau	0	0
Evolution réelle	0,0%	0,0%

Evolution des recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



	2020	2021	2022	2023	2024
Produits des services	9 292	9 615	10 199	10 321	10 550
Evolution réelle	-14,9%	1,8%	0,7%	-3,4%	0,2%
Vente d'eau	4 957	4 986	5 385	5 680	5 727
70123 - Contre-valeur redevance prélèvement	367	381	402	337	365
701241 - Redevance pour pollution d'origine domestique	1 160	1 145	1 269	1 147	1 185
704 - Travaux	184	377	258	275	321
706121 - Redevance pour modernisation réseaux	612	594	698	631	646
7064 - Location de compteurs	304	309	295	336	316
7068 - Autres prestations de services	260	333	283	255	268
7084 - Mise à disposition de personnel facturé	1 146	1 183	1 260	1 303	1 397
7087 - Remboursements de frais	302	307	348	358	326
701261 - Redevance consommation d'eau	0	0	0	0	0
70611 - Redevance performance d'assainissement	0	0	0	0	0
70111 Redevance performance eau (à l'avenir au 70111)	0	0	0	0	0
Subventions d'exploitation (74)	0	52	63	85	82
Autres produits de gestion courante (75)	109	174	147	152	169
Atténuations de charges (013)	37	18	31	41	14
Produits exceptionnels larges (yc fin. hs int.)	73	84	139	151	359
Total produits fct	9 511	9 943	10 580	10 750	11 175
Evolution réelle	-14,4%	2,9%	1,0%	-3,0%	1,9%

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Ventes eau – Montant produits	4 957	4 986	5 385	5 680	5 727

Les recettes liées à la redevance eau représentent 54,28% des recettes du service eau.

Prévision résultats

Le compte administratif 2024 prévisionnel du service de l'eau devrait présenter un excédent global d'environ 3,31 millions € ; montant qui sera ensuite intégré au budget primitif 2025 au moment du compte administratif.

La situation de la balance financière au 31/12/2024 est retranscrite comme suit :

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	352 174,77	RAR Dépenses	2 763 463,95
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	+ 1 567 648,89	RAR Recettes	174 850,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 296 290,82	solde RAR	-2 588 613,95
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	4 331 591,87	Besoin financement Inv	-1 020 965,06
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 648 465,59	Résultat exploitation	4 331 591,87
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE CUMULE	5 899 240,76	SOLDE	3 310 626,81



Évolution des dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont en augmentation avec une évolution de +685 000 € s'expliquant pour partie par les dépenses exceptionnelles pour la prise en compte des dépenses de la régie de Tosse qui restaient à payer pour l'année 2023 qui sont remboursées au compte « produits exceptionnels » en recettes de fonctionnement.

Mais aussi des dépenses liées au transport des boues qui a fortement augmenté, à de la maintenance que nous avons dû effectuer ainsi qu'à la prise en compte d'un agent supplémentaire au service assainissement recruté en cours d'année sur le chapitre 012.

	2020	2021	2022	2023	2024
Charges à caractère général (011)	2 363	2 362	3 115	3 039	3 394
Evolution réelle	10,0%	-1,6%	25,2%	-6,9%	9,5%
Remboursement frais généraux BP	0	0	341	351	319
604-Achats d'études, prestations de services	0	0	162	163	198
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	0	0	587	1 119	1 038
Evolution réelle	0,0%	0,0%	0,0%	81,9%	-9,1%
6062-Produits de traitement	0	0	159	226	252
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	0	0	82	111	155
611-Contrats de prestations de services (sous-traitance générale)	0	0	231	189	241
61521-Bâtiments publics	0	0	443	45	87
61523-Réseaux	0	0	340	226	319
61528-Autres (interventions sur stations)	0	0	13	28	44
61558-Autres biens mobiliers	0	0	97	91	89
6156-Maintenance	0	0	228	194	312
6248-Divers transports	0	0	173	118	213
6262-Frais de télécommunications	0	0	7	7	10
6288-Analyses	0	0	54	44	45
Solde charges à caractère général	2 363	2 362	198	127	71
Charges de personnel (012)	1 093	1 144	1 170	1 236	1 350
Evolution réelle	-21,0%	3,1%	-2,8%	0,8%	7,1%
Autres charges de gestion courante (65)	138	192	180	174	230
654-Créances éteintes et non valeurs	0	0	39	26	33
Solde autres charges de gestion courante	138	192	141	148	196
Charges fct courant	3 594	3 698	4 465	4 449	4 973
Evolution réelle	0,6%	1,3%	14,7%	-4,9%	9,6%
Charges exceptionnelles larges (yc fin. hs int.)	49	86	31	90	251
Evolution réelle	19,6%	73,4%	-65,8%	177,7%	172,4%
Total charges fct hs intérêts	3 643	3 785	4 496	4 539	5 224
Evolution réelle	0,8%	2,3%	12,8%	-3,7%	12,8%



Évolution des recettes de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023	2024
Produits des services	5 042	5 066	5 536	5 936	6 279
Evolution réelle	-6,9%	-1,1%	3,8%	2,3%	3,7%
Redevances assainissement	4 512	4 504	5 012	5 419	5 815
Evolution réelle	-6,6%	-1,8%	5,7%	3,2%	5,2%
7087 - Remboursement de frais par le BP	0	0	0	0	0
704 - Travaux	198	206	165	156	185
7068 - autres prestations de services	331	356	359	361	279
Subventions d'exploitation (74)	139	159	157	24	0
Autres produits de gestion courante (75)	858	835	1 034	1 172	1 431
Evolution réelle	-1,1%	-4,3%	17,6%	8,2%	19,6%
Produits exceptionnels larges (yc fin. hs int.)	88	88	167	368	243
Total produits fct	6 127	6 147	6 894	7 500	7 953
Evolution réelle	-6,2%	-1,3%	6,5%	3,8%	4,0%

L'évolution des produits de fonctionnement courant est principalement due à l'évolution des recettes liées à la redevance assainissement et à la PFAC (1 431 000€) au compte 75 autres produits gestion courante.

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Redevances assainissement – Montant produits	4 512	4 504	5 012	5 419	5 815

Les recettes liées à la redevance assainissement représentent 73% des recettes du service assainissement l'augmentation s'explique en partie par les redevances versées par les abonnés de Tosse, les recettes liées à a PFAC représentent 17,9% des recettes globales.

Prévision résultats

Le compte administratif 2024 prévisionnel du service de l'assainissement devrait présenter un excédent global de 1 819 953,91 € ; montant qui sera ensuite intégré au budget primitif 2025 au moment du compte administratif.

La situation de la balance financière au 31/12/2024 est retranscrite comme suit :

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 184 056,33	RAR Dépenses	2 189 409,22
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	-1 331 462,00	RAR Recettes	1 652 279,60
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 219 503,86	solde RAR	-537 129,62
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	3 688 545,53	Besoin financement Inv	-1 868 591,62
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	35 447,53	Résultat exploit	3 688 545,53
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE CUMULE	2 357 083,53	SOLDE	1 819 953,91



SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Évolution des dépenses de fonctionnement

Évolution des recettes de fonctionnement

Ce service comprenant en 2024 : 3 agents dont deux temps complets et un temps non complet à 50% ne s'équilibre pas avec les recettes de fonctionnement du service. Afin d'équilibrer le service ne sont pas imputées toutes les charges de personnel ni de structure.

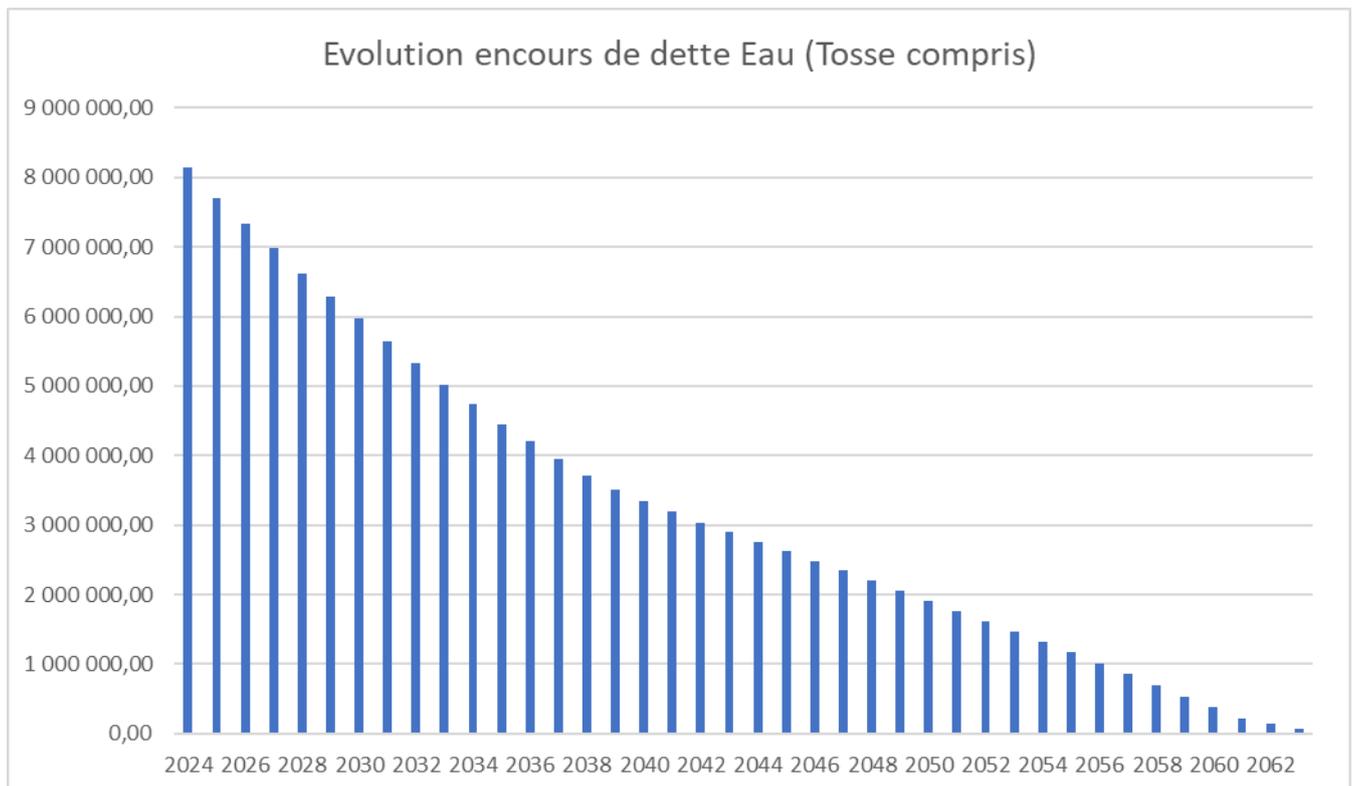
3/ ETAT DE LA DETTE

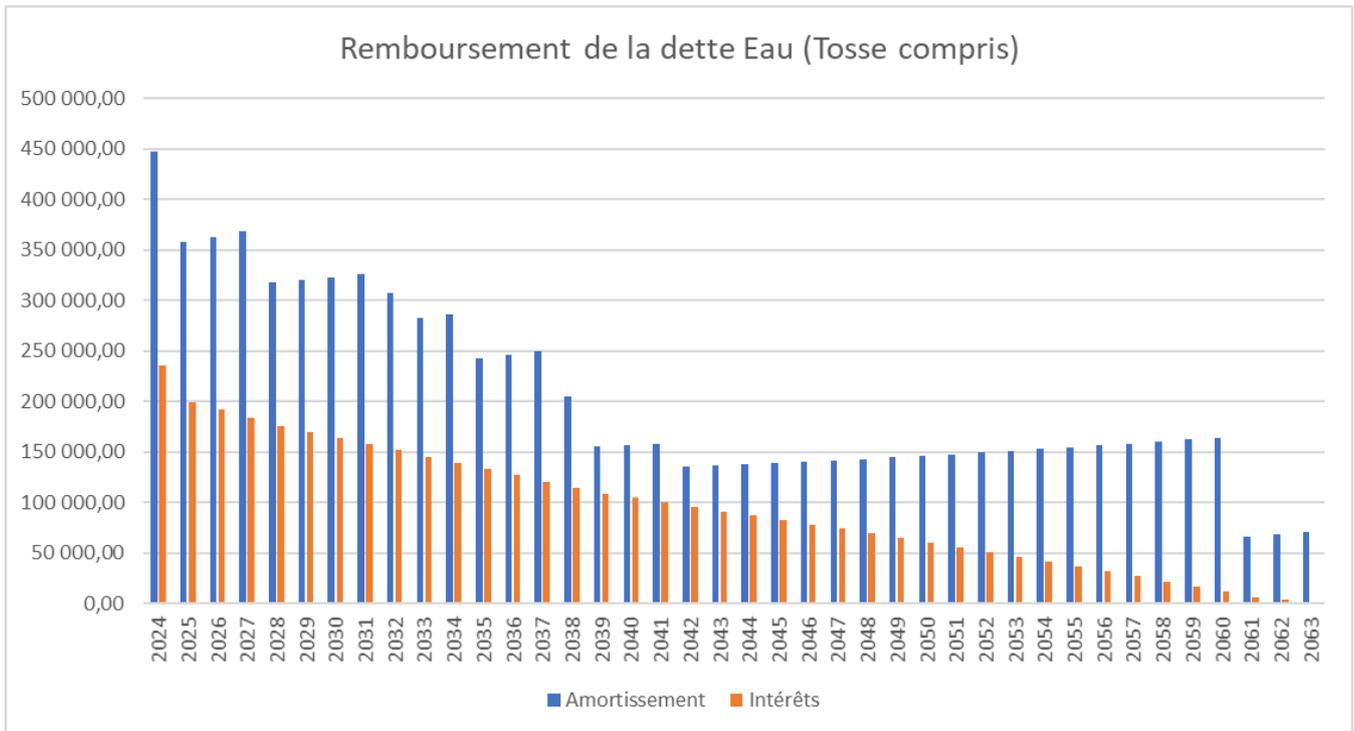
Service eau

Service faiblement endetté – durée extinction dette : encours/épargne brute < 3 ans (2 ,8ans).

Encours au 01/01/2025 : 7 700 K€ (dont 1 600 000 € d'emprunt contracté en 2023 et intégration des emprunts Tosse pour 1 159 K€)

Remboursement annuel 2024 : 448 K€ capital – 241 K€ intérêts



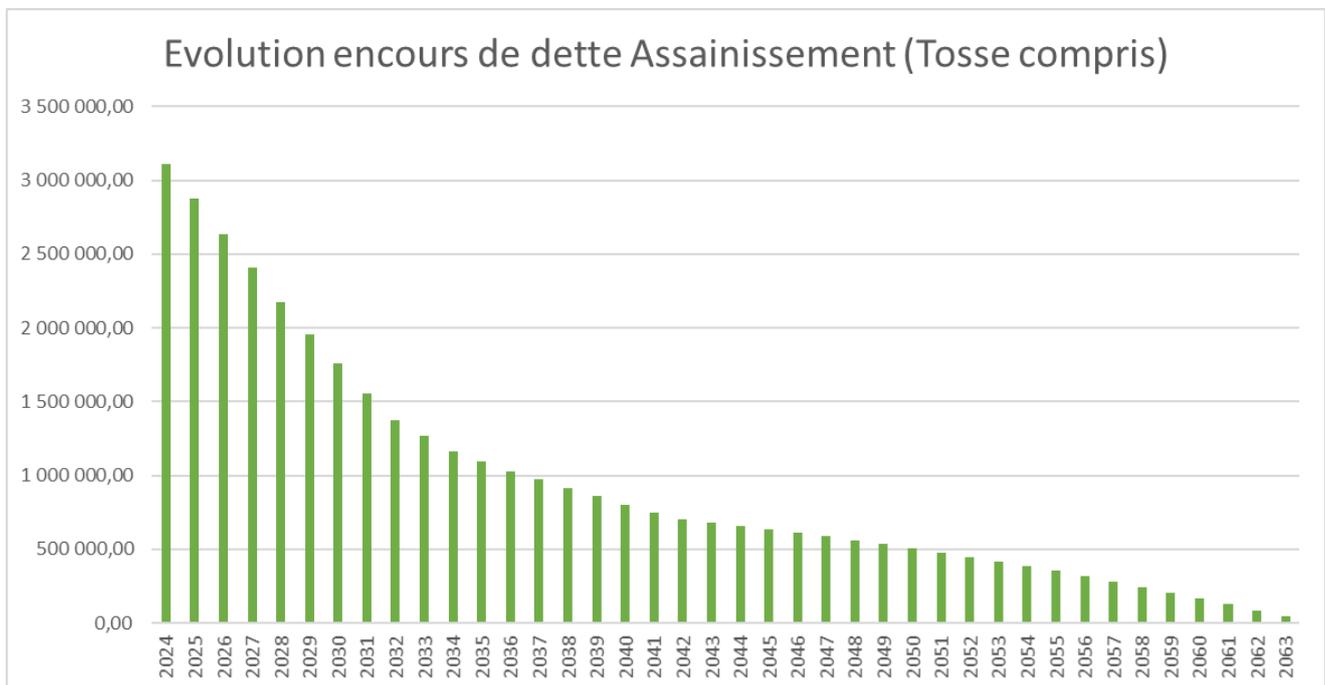


Service assainissement

Service faiblement endetté – durée d’extinction dette 1,1 ans.

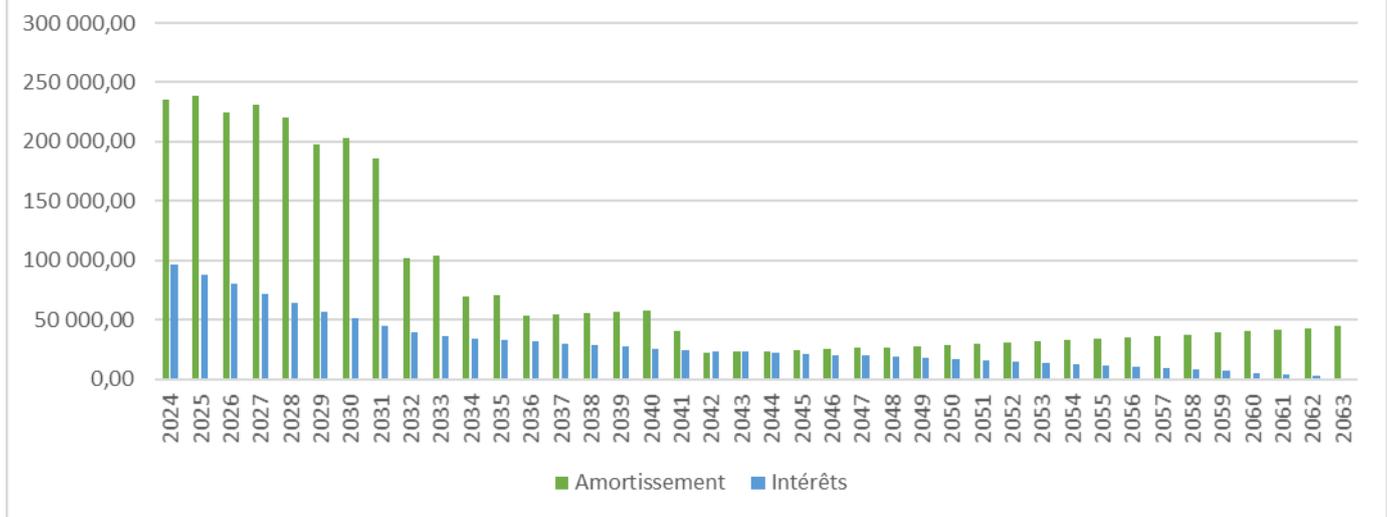
Encours au 1/01/2025 : 2 872 K€ (dont 1 000 000 € d’emprunt contracté en 2023 et intégration des emprunts Tosse pour 653 K€)

Remboursement annuel 2024 : 236 K€ capital – 97 K€ intérêts





Remboursement de la dette Assainissement (Tosse compris)



Service Assainissement Non Collectif

Ce service n'a pas de dette.

4/ RESSOURCES HUMAINES

Présentation bilan rétrospectif et étude prospective de l'évolution des emplois et effectifs ainsi que des crédits afférents.

4-1 Evolutions des dépenses depuis 2019 et prospective 2024

Chapitre	2020	2021	2022	2023	2024	Prévisionnel 2025
Charges nettes	2 510 155,14 €	2 656 759,70 €	2 726 851,62 €	2 887 292,88€	3 016 113,74 €	3 145 000 €
Effectif	55	56	57	57	55	56

Au 31/12/2024 l'effectif du Syndicat est constitué par 55 agents soit 2 agents de moins qu'en 2023.

Éléments de contexte et évolutions à prendre en compte

Le syndicat compte 3 Agents titulaires en disponibilité : 2 agents administratifs et un agent technique.

L'effectif du syndicat a évolué en 2024 avec la reprise du personnel de la régie de Tosse et le mouvement du personnel comprenant : le départ de 3 agents en retraite, la prise d'une disponibilité d'un agent, la démission d'un agent et le recrutement d'un agent au service process.

La reprise du personnel de la régie de Tosse comprenant 2 agents n'a pas eu d'impact sur le syndicat car leur arrivée a permis de compenser un départ à la retraite au service accueil à Soustons ainsi qu'un départ pour mutation au service bureau d'études.



- 1 CDI recruté pour le service process le 01/06/2024 Isabelle Garcia en année pleine 2025
- 1 CDI recruté pour le service maintenance le 01/06/2024 Julien Marsa en année pleine 2025 en remplacement suite démission de Vincent Ducollet au 01/04/2024.
- 1 CDI recruté pour le service réseau le 01/07/2024 Yannick Lacomme en année pleine 2025 suite mise en retraite Francis Berrautte au 01/07/2024.
- 1 CDI recruté pour le service réseau le 01/01/ 2025 Erwan Caniot en année pleine 2025 en remplacement suite à la mise en retraite de Philippe Pédelucq.
- 1 CDI recruté le 15/04/2024 Martin Julie pour remplacer Audrey Desjardins en disponibilité le 01/06/2024.
- 1 départ à la retraite de Catherine Sorin au 01 mars 2024(accueil) remplacée par l'arrivée de Nathalie Yanci (Tosse).
- 1 départ pour mutation Matthieu Bengochea au 1/01/2024 remplacé par l'arrivée de Richard Turcot (Tosse).
- 1 agent à 80% en process reprend à partir du 25/01/2025 à plein temps
- 1 Reprise en février 2024 d'un agent après maladie longue durée– Temps partiel thérapeutique jusqu'en février et demande par courrier autorisation temps partiel sous autorisation à 80 %.
- 1 agent en retraite progressive à 90% au 01/06/2025 pour 2 ans

Les dépenses de personnel vont augmenter en 2025 par rapport à 2024 pour prendre en compte :

- Le recrutement courant 2024 d'un agent sur le service process qui sera en année pleine
- Le recrutement d'un agent administratif pour le bureau d'étude
- L'augmentation de 3% du taux de la cotisation vieillesse applicables au contrat public
- Le glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel
- La reprise à temps plein d'un agent à 80% en 2024 et la reprise d'un agent
- Prise en compte d'une étude sur la revalorisation de l'IFSE au 01/04/2025
- Evolution de grade de technicien à ingénieur d'un agent

4-1-1 Traitement indiciaire et régime indemnitaire

TRAITEMENT BRUT TOTAL (HORS RI)	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL Agents/salariés	1 351 722,21 €	1 429 695,06 €	1 453 005,21 €	1 558 351,81 €	1 647 031,72 €

Comprenant CDD saisonnier + versement indemnité Aide de retour à l'emploi d'agent ayant démissionné de la fonction publique. Durée indemnisation 18 mois

REGIME INDEMNITAIRE (RI)	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL	357 598,68 €	365 173,33 €	387 350,14 €	402 197,33 €	405 560,08 €

4-1-2 NBI (nouvelle bonification indiciaire)

Années	Montant
2020	8 635,68 €
2021	8 548,59 €
2022	8 023,63 €
2023	6 969,22 €
2024	7 595,44 €

La NBI suit l'évolution du recrutement et de la rémunération des agents.



4-1-3 Heures supplémentaires – Astreinte

Nombre heures supplémentaires

Années	TOTAL
2019	1 111,15
2020	1010,00
2021	1 009,00
2022	833,25
2023	953,50
2024	1 033,50 €

Heures supplémentaires rémunérées

Années	TOTAL
2019	24 217,42 €
2020	24 961,31 €
2021	22 218,12 €
2022	18 815,01 €
2023	21 957,56 €
2024	24 940,60€

Indemnité d'astreintes

Années	TOTAL
2019	36 645,30 €
2020	42 804,05 €
2021	41 150,60 €
2022	42 883,65 €
2023	42 881,65 €
2024	42 317,95€

4-2 Structure des effectifs

4-2-1 Evolution des emplois permanents depuis 2019

ANNEE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PUBLIC	34	35	35	35	35	33
PRIVE	16	18	21	22	22	25
Emploi Avenir	1	0	0	0	0	0
APPRENTI	1	2	0	0	0	0
TOTAL	52	55	*56	*57	*57	*58

*comprenant effectifs mis en disponibilité (3 agents en 2024)



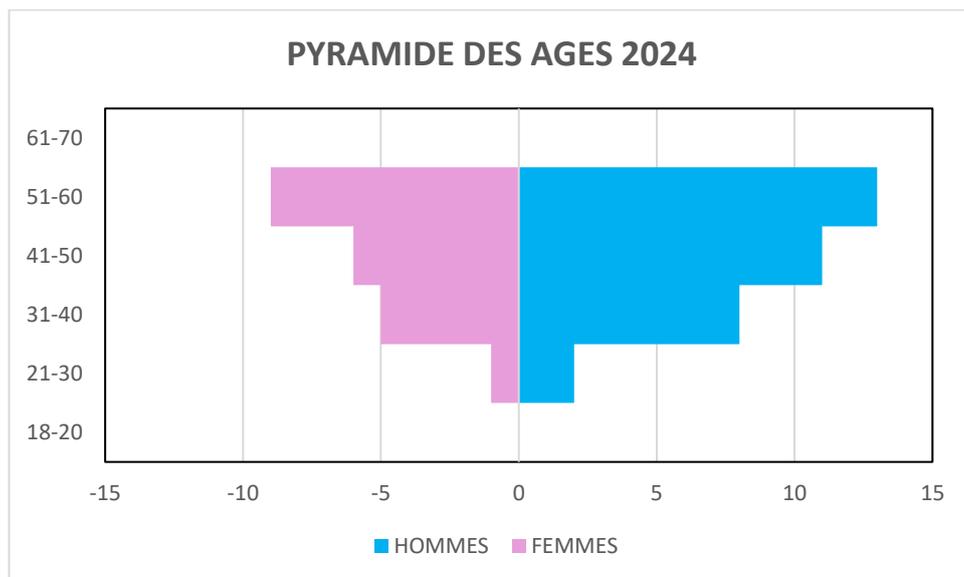
4-2-2 Bilan sur la parité

PARITÉ

ANNEE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
HOMMES	34	36	36	36	35	35
FEMMES	18	19	20	21	21	23
TOTAL	52	55	*56	*57	*57	*58

*comprenant effectifs mis en disponibilité (3 agents en 2024)

4-2-3 Pyramide des âges



4-2-4 Le temps de travail

Le temps de travail effectif annuel est de 1607 heures sur la base de 35 heures par semaine.

Les services du Syndicat fonctionnent sur un cycle de 2 semaines une semaine 32 heures une semaine 40 heures – temps de travail par jour 8H15 - 10 jours de RTT sont ainsi attribués dans l'année.

4-2-5 Évolution des Arrêts de travail

Nombre de jour d'arrêts par an

TYPE ARRET/ANNEE	2020 Calendaire	2021 Calendaire	2022 Calendaire	2023 Calendaire	2024 Calendaire
ARRET MALADIE (ordinaires et exceptionnels)	231	168	291	120	462
MALADIE + 90 jours	595	1 034	1005	650	0
ACCIDENT TRAVAIL	33	50	0	1	0
CONGE PATERNITE	0	40	44	6	0
CONGE MATERNITE	183	0	126	125	118
TOTAL	1 042	1 301	1 501	902	580

Les arrêts pour maladie ordinaire prennent en compte les arrêts inférieurs **à 3 mois.**

Il faut pondérer les résultats en prenant en considération les arrêts maladie exceptionnels de longue durée ainsi que les arrêts suites à des interventions chirurgicales qui ont un impact significatif sur le nombre total de jours d'arrêts maladie.

- 1 agents en arrêt pour **intervention chirurgicale** 37 jours
- 1 agent en **Longue maladie** depuis mars 2023 et continuité jusqu'au 26/02/2024 soit 58 jours
- 1 agent suivi intervention problème cardiaque 44 jours
- 1 agent maladie avant congé maternité 47 jours

Total 276 jours calendaires pour arrêts maladie exceptionnels (462-(interventions agents 37 jours +MO maternité 47 jours + Longue maladie 58 jours + intervention cardiaque 44 jours)

Nombre arrêts maladie exceptionnels calendaire	Nombre jour arrêts maladie	Nombre agents SM EMMA	Moyenne nbre d'arrêts par agent j/agent
2020 MO 135 JOURS pour 3 agents	96	55 agents	1.74
2021 MO 124 JOURS pour 2 agents	44	56 agents	0.78
2022 MO 111 JOURS pour 5 agents	180	57 agents	3,16
2023 MO 50 JOURS pour 3 agents	70	57 agents	1,23
2024 MO 276 JOURS pour 4 agents	276	56 agents	4,92

Taux d'absentéisme 3,65 % pour 462 jours d'absence

5/ ETUDES FINANCIERES PROSPECTIVES

Service de l'eau

Etude prospective prenant en compte :

Pour le fonctionnement

En recettes une évolution de 0,5% par an

En dépenses de fonctionnement une évolution de 2% par an à compter de 2026. En 2025 prise en compte de la baisse des tarifs énergie puis 2% par an et également prise en compte en 2025 de travaux importants pour le plan d'actions du PGSSE (clôtures, comblement forages, dossiers administratifs forages, supervision Topkapi et PAT avec étude sur la filière Miscanthus) dépenses qui ne seront pas reconduites en 2026

Pour l'investissement

Dépenses de 27,41 millions d'euros sur la période

Recettes emprunt d'équilibre de 10,13 millions d'euros

Les ratios d'équilibre et critères financiers montrent une dégradation mais le scénario est tenable

Durée extinction dette fin de prospective encours/épargne brute : 7,9 ans



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Vente d'eau	5 680	5 727	5 745	5 774	5 803	5 832	5 861	5 890
Ev° réelle charges fonctionnement courant	5,0%	-2,6%	6,3%	-4,6%	0,5%	-0,5%	0,8%	-0,1%
Epargne brute	2 295	2 711	2 229	2 351	2 254	2 243	2 086	1 971
Dépenses investissement hors capital	3 694	2 725	4 390	5 220	4 450	4 450	4 450	4 450
Emprunt	1 600	0	1 000	1 000	1 000	1 500	2 740	2 892

Variables de pilotage	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ep brute	2 295	2 711	2 229	2 351	2 254	2 243	2 086	1 971
Encours au 31.12	6 990	7 700	8 341	8 966	9 573	10 719	13 083	15 561
Résultat global de clôture	4 426	5 899	5 383	3 681	2 092	1 031	1 031	1 031
Ep brute / DAP	1,9	1,9	1,5	1,5	1,4	1,4	1,2	1,2
(Epargne brute + 002 + solde MO) / DAP	3,6	4,1	4,4	4,9	3,8	2,7	1,9	1,8
Résultat global de clôture / Dép réelles en jours	127,8	185,0	142,6	93,3	55,1	27,0	26,4	25,9
Capital	494	448	358	375	392	354	376	413
Variation du résultat global de clôture	374	1 473	- 516	- 1 702	- 1 589	- 1 061	0	0
EBC	2 420	2 694	2 414	2 563	2 493	2 509	2 397	2 370

INVESTISSEMENT PPI

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Usine eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseaux	0	0	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Réservoirs	0	0	1 465	0	0	0	0	0
Génie civil Réservoirs	0	0	1 059	0	0	0	0	0
Equipements	0	0	0	0	0	0	0	0
Réhabilitation	0	0	406	0	0	0	0	0
Compteurs	0	0	240	240	240	240	240	240
Etudes	0	0	100	100	30	30	30	30
Forages	0	0	700	700	0	0	0	0
Secteur Maremne Adour	0	0	450	450	0	0	0	0
Secteur Marensin	0	0	250	250	0	0	0	0
Hors programme	0	30	1 735	30	30	30	30	30
RAR (hors opérations détaillées)	0	0	1 705	0	0	0	0	0
Acquisition terrain	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Maremne Adour	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Marensin	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0
PGSSE	0	30	30	30	30	30	30	30
Autres opérations d'équipement	3 694	2 695	150	150	150	150	150	150



Total DI hors dette	3 694	2 725	4 390	5 220				
Remboursement anticipé	0	0	0	0	0	0	0	0
Total DI hors capital	3 694	2 725	4 390	5 220	4 450	4 450	4 450	4 450

Chaîne de l'épargne	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produits fonctionnement courant	10 599	10 816	11 201	11 091	11 212	11 334	11 452	11 578
- Charges fonctionnement courant	8 179	8 122	8 787	8 528	8 719	8 825	9 056	9 209
Charges de personnel	2 887	3 016	3 145	3 224	3 304	3 387	3 471	3 558
Autres charges de gestion courante	347	227	310	310	310	310	310	310
Atténuations de produits	1 741	1 655	1 700	1 709	1 717	1 726	1 734	1 743
= Excédent brut courant (EBC)	2 420	2 694	2 414	2 563	2 493	2 509	2 397	2 370
+ Produits exceptionnels larges	151	359	60	60	60	60	60	60
- Charges exceptionnelles larges	129	100	46	46	46	46	46	46
= Epargne de gestion	2 442	2 953	2 428	2 577	2 507	2 523	2 411	2 384
- Intérêts de la Dette	148	241	199	227	253	279	324	412
= Epargne brute	2 295	2 711	2 229	2 351	2 254	2 243	2 086	1 971
- Capital de la Dette	494	448	358	375	392	354	376	413
= Epargne nette	1 800	2 263	1 870	1 976	1 861	1 889	1 710	1 558

Financement investissement

DI hors annuité en capital	3 694	2 725	4 390	5 220	4 450	4 450	4 450	4 450
+ Variation RGC	374	1 473	- 516	- 1 702	- 1 589	- 1 061	0	0
- Epargne nette	1 800	2 263	1 870	1 976	1 861	1 889	1 710	1 558
- Recettes Investissement hors emprunt	667	1 935	1 004	542	0	0	0	0
= Emprunt d'équilibre	1 600	0	1 000	1 000	1 000	1 500	2 740	2 892

Service assainissement

Etude prospective prenant en compte :

Pour le fonctionnement

En recettes une évolution de 0,5% par an

En dépenses de fonctionnement une évolution de 2% par an à compter de 2026. En 2025 prise en compte de la baisse des tarifs énergie ainsi qu'en 2026 avec pose panneaux photovoltaïques puis 2% par an

Pour l'investissement

Dépenses de 29,16 millions d'euros sur la période

Recettes emprunt d'équilibre de 7,6 millions d'euros

Les ratios d'équilibre et critères financiers montrent une dégradation mais le scénario est tenable

Durée extinction dette fin de prospective encours/épargne brute : 4,5 ans

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Redevances assainissement	5 419	5 815	5 800	5 829	5 858	5 887	5 917	5 946
Ev° réelle charges fonctionnement courant	-4,9%	9,6%	-0,7%	-4,6%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Epargne brute	2 900	2 631	2 517	2 696	2 269	2 173	2 072	1 965
Dépenses investissement hors capital	3 018	2 708	5 569	6 120	4 370	4 370	4 370	4 370
Emprunt	1 000	0	0	1 000	1 500	1 600	1 700	1 800
Variation résultat global de clôture choisie	1 482	- 55	- 216	- 1 198	5	3	5	- 30
Résultat global de clôture	2 412	2 357	2 141	943	948	951	956	926

Variables de pilotage	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ep brute	2 900	2 631	2 517	2 696	2 269	2 173	2 072	1 965
Encours au 31.12	2 455	2 872	2 633	3 409	4 666	6 016	7 468	8 993
Ep brute / DAP	2,2	1,9	1,7	1,7	1,4	1,3	1,2	1,1
(Epargne brute + 002 + solde MO) / DAP	2,9	3,6	2,2	2,9	2,0	1,9	1,8	1,7
Encours 31.12 / capital	15,1	12,2	11,0	15,2	19,2	24,1	30,2	32,7
(Epargne brute + RPI) / capital	17,9	11,2	10,5	12,0	9,3	8,7	8,4	7,1
Résultat global de clôture	2 412	2 357	2 141	943	948	951	956	926
Résultat global de clôture / Dép réelles en jours	113,1	104,1	71,4	30,3	35,6	35,2	34,9	33,2
EBC	2 684	2 737	2 582	2 766	2 366	2 314	2 261	2 206
Capital	162	236	239	224	243	250	247	275
Intérêts	61	97	88	80	107	151	199	251

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



Investissement PPI

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
STEP	0	0	2 480	1 250	0	0	0	0
STEP Orx	0	0	780	1 000	0	0	0	0
STEP Saint Jean de Marsacq	0	0	1 700	250	0	0	0	0
STEP Moliets	0	0	0	0	0	0	0	0
STEP Saint Geours de Marenne	0	0	0	0	0	0	0	0
Bassin tampon Saubion	0	0	0	0	0	0	0	0
Bassin tampon Saint-Martin	0	0	0	0	0	0	0	0
STEP Soustons	0	0	0	0	0	0	0	0
STEP Josse	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseaux	0	0	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
Extension			0	500	500	500	500	500
Réhabilitation			0	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
Hors programme	0	0	2 523	570	70	70	70	70
RAR	0	0	1 923	0	0	0	0	0
Etudes	0	0	100	70	70	70	70	70
Photovoltaïque			500	500	0	0	0	0
Autres opérations d'équipement	3 017	2 222	300	300	300	300	300	300
45 - Opérations pour compte de tiers	0	485	266	0	0	0	0	0
Autres Opérations pour compte de tiers	0	485	266	0	0	0	0	0
18 - Affectation / Subv. d'équip.	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	2	0	0	0	0	0	0	0
Total DI hors dette	3 018	2 708	5 569	6 120	4 370	4 370	4 370	4 370
Remboursement anticipé	0	0	0	0	0	0	0	0
Total DI hors capital	3 018	2 708	5 569	6 120	4 370	4 370	4 370	4 370
Chaîne de l'épargne	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produits fonctionnement courant	7 132	7 710	7 609	7 647	7 335	7 374	7 413	7 453
- Charges fonctionnement courant	4 449	4 973	5 027	4 881	4 970	5 060	5 152	5 247
= Excédent brut courant (EBC)	2 684	2 737	2 582	2 766	2 366	2 314	2 261	2 206
+ Produits exceptionnels larges	368	243	50	50	50	50	50	50
- Charges exceptionnelles larges	90	251	27	40	40	40	40	40
= Epargne de gestion	2 961	2 729	2 605	2 776	2 376	2 324	2 271	2 216
- Intérêts de la Dette	61	97	88	80	107	151	199	251
= Epargne brute	2 900	2 631	2 517	2 696	2 269	2 173	2 072	1 965
- Capital de la Dette	162	236	239	224	243	250	247	275
= Epargne nette	2 738	2 396	2 278	2 472	2 025	1 923	1 825	1 690
Financement investissement								
DI hors annuité en capital	3 018	2 708	5 569	6 120	4 370	4 370	4 370	4 370
+ Variation RGC	1 482	- 55	- 216	- 1 198	5	3	5	- 30
- Epargne nette	2 738	2 396	2 278	2 472	2 025	1 923	1 825	1 690
- Recettes Investissement hors emprunt	763	257	3 075	1 450	850	850	850	850
= Emprunt d'équilibre	1 000	0	0	1 000	1 500	1 600	1 700	1 800



6/ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Le syndicat doit toujours répondre à un double enjeu : répondre aux besoins des habitants et préparer le développement du territoire.

Dans un contexte économique incertain le syndicat devra continuer à maintenir le service public de l'eau et de l'assainissement et garantir sa durabilité.

Son engagement dans la démarche d'amélioration continue avec la certification du syndicat dans les normes Iso 9001 qualité, 18 001 sécurité et 14 001 environnement permettra sans aucun doute de répondre aux objectifs de qualité de proximité de développement durable tout en s'assurant des bonnes conditions de travail de ses agents.

Les lignes directrices du budget 2025 s'articulent autour de 4 orientations :

- 1/ Harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire

Le syndicat a fait le choix d'harmoniser ses tarifs sur l'ensemble du territoire

2/ Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le service de par son plan de sobriété devra améliorer ses consommations sans dégrader la qualité du service afin répondre aux normes réglementaires.

Le syndicat doit maîtriser ses dépenses de fonctionnement et travailler sur l'autoconsommation au niveau de ses installations de traitement

- 3/ En matière d'endettement, compte tenu des faibles taux d'endettement des services, actionner le financement des grands travaux par l'emprunt mais en sécurisant notre capacité de désendettement. Capacité de remboursement < 10ans

- 4/ Investissement : répondre aux contraintes réglementaires et accompagner le développement du territoire avec la prise en compte des problématiques de quantité d'eau et d'amélioration du service assainissement sur la collecte et le traitement des eaux usées

Les études prospectives présentées avec des contraintes fortes sur les recettes (peu d'évolution des recettes liées à la consommation +0,5%) et des dépenses en augmentation montrent des situations financières saines pour les services avec des capacités d'autofinancement importantes.



Service eau

Le syndicat va engager une étude pour réaliser un schéma directeur sur l'ensemble de son réseau d'eau potable afin de travailler sur le long terme sur la ressource, son patrimoine, les interconnexions et de se doter d'un programme pluriannuel d'investissement.

Dans l'attente des conclusions de ce schéma directeur, la protection de la ressource eau, l'augmentation de la capacité de production, la sécurisation de la distribution d'une eau de qualité et en quantité seront des actions prioritaires pour 2025.

Le syndicat devra intégrer les différentes dispositions introduites par la transposition de la directive européenne Eau par l'Ordonnance du 22 décembre relative à l'accès à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et les 2 décrets d'application publiés en décembre dernier.

Pour la protection de la ressource sur Orist, le syndicat doit suivre les actions retenues dans les Plan d'action territorial et prendre en charge les dépenses pour le suivi des actions agricoles.

Pour garantir la qualité de l'eau le service doit poursuivre les actions prioritaires retenues dans son PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux). Des travaux et aménagements doivent être menés dont le comblement des forages abandonnés, la réhabilitation des clôtures, l'évolution de la supervision avec pose de caméras dans les réservoirs. Ces différents travaux auront une incidence sur le budget de l'eau en 2025 et 2026.

Pour augmenter ou sécuriser notre ressource en eau, des forages supplémentaires seront réalisés sur le champ captant d'Orist et sur Moliets en fonction des autorisations administratives qui ne sont pas simple à obtenir. Des travaux sur notre patrimoine bâti doivent être réalisés sur les réservoirs de Moliets et de Tosse.

Le syndicat poursuivra les travaux de renouvellement du réseau d'eau avec un objectif de 1% renouvelé par an sur l'ensemble du territoire avec pour ambition d'améliorer le rendement. Le syndicat pour cela a été retenu dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'agence de l'eau pour réduire les fuites et bénéficie d'une subvention de 1 215 000 € pour 2 430 000 € de travaux.

D'autre part, le syndicat pour garantir une eau de qualité va s'attacher à réaliser des analyses sur les Pfas et CVM sur l'ensemble du réseau. A l'issue, des travaux sur le réseau pourront être retenus afin de tenir compte des contraintes réglementaires et renouveler les canalisations en PVC posées avant 1980 ainsi que les canalisations en amiante ciment.



Service assainissement

Comme pour le service de l'eau le syndicat devra être attentif aux changements de réglementations qui auront un impact sur le service.

Les travaux de renouvellement des réseaux devront nous permettre de réaliser notre objectif de 1% de réseaux renouvelés par an sur l'ensemble du territoire.

Conformément à l'arrêté de juillet 2015 le syndicat doit réaliser des diagnostics des systèmes d'assainissement. Ces diagnostics devront être renouvelés tous les 10 ans.

Pour cette année 2025 seront programmés les diagnostics sur les Communes de Biarrotte, St Laurent de Gosse, Ste Marie de Gosse, Saubusse et fin étude Moliets.

Station d'épuration

Le syndicat doit répondre aux obligations réglementaires et permettre aux communes de Orx et de St Jean de Marsacq de se développer, le syndicat doit procéder à la construction de 2 nouvelles stations d'épuration. Le syndicat dispose des autorisations « arrêtés d'exploitation des futures STEP ». Les travaux vont pouvoir débuter cette année, les marchés publics pour retenir les entreprises vont être attribués dans les prochains jours. Pour Orx les travaux ne pourront débuter qu'à partir du mois d'août suivant les prescriptions de l'arrêté préfectoral pour protéger la faune.

Les comités territoriaux se sont réunis en vue de la préparation budgétaire, un programme de travaux s'inscrivant dans les simulations financières prospectives sera proposé pour l'élaboration du budget 2025 (voir programme travaux prévisionnel en annexe).

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 18/03/2025

ID : 040-200087278-20250311-2503_01_DEL_DOB-DE



Budget Eau Potable 2025 Proposition Travaux en HT Syndicat EMMA

Communes			
ORIST	Création Forage F9	250 000,00 €	
STMHX	Ravalement extérieur RST	50 000,00 €	
MOLIETS	Création Forage	250 000,00 €	980 000,00 €
MOLIETS	Echafaudage RST Château Eau	60 000,00 €	
VIEUX BOUCAU	Réhabilitation extérieure Château d'eau	120 000,00 €	
TOSSE	Réhabilitation intérieur	250 000,00 €	
BELUS	Route de Serry Renouvellement réseau	82 000,00 €	
MOLIETS	RD 117 Cana (pour forage)	600 000,00 €	
MOLIETS	Rue du Général de Gaulle- Route d'Azur Phase2	170 000,00 €	
MOLIETS	Avenue de l'Océan	300 000,00 €	
ORTHEVIELLE	Rue de Mongay - renforcement réseau	67 000,00 €	
ORX	Route du Tuc Renouvellement réseau	150 000,00 €	
ORX	Route de Cazenave Renouvellement réseau	230 000,00 €	
PORT DE LANNE	Quartier Port Phase 2 Renouvellement réseau	40 000,00 €	
RIVIERE	Route de Vimport dévoiement réseau	50 000,00 €	
SAUBION	Route de la Tuilerie renouvellement réseau	75 000,00 €	
SAUBRIGUES	Chemin de Destrade Renforcement réseau	30 000,00 €	
SAUBUSSE	Route de Plé Renouvellement réseau	89 000,00 €	
SAUBUSSE	Quai Adour Jouanicay Renouvellement réseau	280 000,00 €	2 984 000,00 €
SAUBUSSE	Route de Peirrelongue Renouvellement réseau	32 000,00 €	
SOUSTONS	Avenue Bellegarde	35 000,00 €	
SOUSTONS	Arènes	50 000,00 €	
ST GEOURS	Routes du Lavoir et des Lavandières Dévoiement Branchements	63 000,00 €	
ST LAURENT	RD12 1ere phase Renouvellement réseau	230 000,00 €	
ST LON LES MINES	RD6 Dévoiement réseau	150 000,00 €	
STDVT	Aspremont et avenue du Parc Renouvellement réseau	30 000,00 €	
TOSSE	Place Gascogne	30 000,00 €	
TOSSE	Rue d'Aquitaine	127 000,00 €	
TOSSE	Rue des Mesanges	44 000,00 €	
TOSSE	Hameau de Lesguis	15 000,00 €	
VIEUX BOUCAU	Lotissement des Lacs	15 000,00 €	
ETUDES ET DIVERS	Travaux divers	150 000,00 €	550 000,00 €
	Trx urgence	150 000,00 €	
	Etudes (schéma directeur)	220 000,00 €	
	Diagnostic avt Réhabilitation	30 000,00 €	
TOTAL		4 514 000,00 €	4 514 000,00 €



Budget Assainissement 2025 Proposition Travaux en HT Syndicat EMMA

Communes			
JOSSE	Josse Route des Barthes Réhabilitation du chemin d'accès steu	100 000,00 €	
ORX	Route de Chassepot STEU 900EH	500 000,00 €	2 380 000,00 €
SY JEAN DE MARSACQ	St Jean de Marsacq Lieu dit Lantounine STEU 2000EH	1 780 000,00 €	
JOSSE	Rue Miremont- Rue Bousquet	150 000,00 €	
MOLIETS	Quartier Deléon	350 000,00 €	
PORT DE LANNE	Port de lanne Bourg secteur aval Réhabilitation réseau Phase 1	350 000,00 €	
RIVIERE	RD - Route Vimport - Réhabilitation réseau EU	450 000,00 €	
SAUBRIGUES	Dévoiemnt- chemisage Secteur Destrade	45 000,00 €	
SOUSTONS	Rue Pechique - Rue de la Croix	97 000,00 €	
SOUSTONS	Avenue de Port Albret	200 000,00 €	
SOUSTONS	Arênes	130 000,00 €	
STVDT	Avenue Aspremont 2ème phase chemisage	100 000,00 €	
STVDT	RD 33 et intersection Rue Higue 1ere phase Dévoiemnt réseau	200 000,00 €	3 096 000,00 €
STVDT	Avenue de Parc Projet PEM - Phase 2- Réhabilitation réseau	130 000,00 €	
STVDT	Intersection RD810 et Avenue du chenil Giratoire 1ère phase	230 000,00 €	
TOSSE	Rue Nicole Sainte Marie	60 000,00 €	
TOSSE	Hameau de Lesguis	45 000,00 €	
VIEUX BOUCAU	Rue Mado Cazin	183 000,00 €	
VIEUX-BOUCAU	Rue des Fermettes Phase 2	180 000,00 €	
VIEUX-BOUCAU	Impasse des Bleuets	33 000,00 €	
VIEUX-BOUCAU	Lotissement des Lacs	163 000,00 €	
ETUDES ET DIVERS	Etudes (Ste Marie de Gosse, Biarrotte, St Laurent de Gosse, Orx fin, Début Saubusse 4 campagnes)	110 000,00 €	
	Achat Terrain st jean de Marsacq	5 000,00 €	390 000,00 €
	Etudes (Diagnostic Bassin versant STEP Soustons)	200 000,00 €	
	Suite diagnostic EU Moliets	75 000,00 €	
ENERGIE	Panneaux photovoltaïques	500 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL		6 366 000,00 €	6 366 000,00 €